

COMMUNE DE SAINT MARTIAL DE VITATERNE

Compte-rendu sommaire

Séance du 8 avril 2021

Date de convocation : 1^{er} avril 2021

PRÉSENTS : M. CHAUSSEREAU Joël - M. BERTRAND Bernard – M. MOULIN Patrice – M. ROQUES Jean-Luc - Mme MAROC Isabelle - M. ARNOULD Rudy – Mme BROSSARD Isabelle - M. TYNEVEZ Dominique - M. LINLAUD Vincent - Mme GRAVELLE Pascale - Mme CARRE Elodie - M. FAGOT Philippe - M. GUIET Julien

ABSENTE EXCUSEE : Mme SAÏDANI Taffathe (procuration à Mme MAROC)

ABSENTE : Mme BERTHELOT Evelyne

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MAROC Isabelle

Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 mars 2021 : adopté à l'unanimité.

Vote des taux des taxes directes locales 2021

Le taux communal de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) se cumule à partir de cette année avec le taux de la TFPB départemental qui est égal à 21,50%.

Mis à part cette modification, le Conseil ne souhaite pas augmenter les taux des taxes :

Taxe foncière bâti :	34,94%
Taxe foncière non bâti :	47,91%
CFE :	19,45%

Déplacement d'un chemin rural

Question évoquée lors de la dernière réunion : un agriculteur de St-Germain de Lusignan a fait une demande de déplacement d'un chemin rural qui fait la limite des 2 communes, afin de faciliter son travail de culture. Le chemin resterait cadastré mais apparaîtrait physiquement ailleurs, le demandeur s'engageant à le remettre à l'emplacement initial sur toute demande d'une des communes.

M. Roques avait transmis un document avec une question semblable posée à l'Assemblée Nationale et les conseillers ont pu en prendre connaissance, ainsi que de la réglementation générale, au préalable. D'un point de vue juridique, ce n'est pas faisable comme demandé, mais il existe une procédure qui pourrait être mise en place (déclassement, enquête publique...).

Après un tour de table où chaque conseiller a pu s'exprimer sur le sujet, il a été procédé au vote : 1 voix pour le déplacement du chemin, 13 voix contre.

La réponse défavorable sera transmise à la commune de St-Germain de Lusignan et au demandeur.

COMMUNE DE SAINT MARTIAL DE VITATERNE

Compte-rendu sommaire

Séance du 8 avril 2021

Demande de subvention école Jonzac

L'école primaire de Jonzac a transmis une demande de subvention pour un voyage scolaire où 5 élèves de la commune sont concernés.

Un des parents conseillers nous informe que tous les voyages prévus viennent d'être annulés, la question est donc annulée.

Questions diverses

Les conseillers ont distribué les paniers gourmands aux anciens, ils ont été bien reçus, la satisfaction est unanime, des remerciements écrits par mail ou courrier ont même été transmis. Un seul habitant de la commune a fait part de ses véhémentes réclamations auprès de 3 conseillers.

Jean-Luc Roques a assisté à la réunion de Eau17 et fait part du diaporama présenté. Il propose d'ailleurs de le mettre sur le site de la commune. Le réseau d'eau potable est globalement vétuste mais il n'y a pas de situations à risque sur St-Martial. Des contrôles plus fréquents seront faits sur les dispositifs d'assainissement non collectif, ce qui peut représenter un coût important, auquel la commune pourrait participer, ce sera un point à étudier.

Les dates des conseils municipaux pourraient être indiquées sur le site quand les réunions pourront de nouveau être publiques.

Au niveau du bulletin municipal, les rubriques recettes, jeux et lectures n'ont pas de rapport direct avec la commune et pourraient être supprimées.

Un conseiller indique que le listing des personnes de plus de 65 ans ne mentionnait que les personnes inscrites sur la liste électorale, et 2 personnes non électrices pouvaient aussi en bénéficier ; les colis leur seront remis.

Les trottoirs Rue Champ de Beau ne sont pas terminés, il devait y avoir des plantations, mais la présence de calcaire tassé empêche de mettre des rosiers. Loïc Edouard doit aménager ces espaces.

La réflexion sur une aide à apporter aux étudiants en situation de précarité se poursuit et sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Eric Pezet a repris son poste depuis le 7 avril, en mi-temps thérapeutique, uniquement les matins.

Pascale Gravelle remercie Vincent et Jean-Luc pour l'envoi des documents sur les questions à l'ordre du jour.

Il est proposé de redonner des infos aux habitants sur les gestes barrières, les vaccinations, etc. L'idée d'un flyer à déposer dans les boîtes aux lettres des personnes de plus de 65 ans est retenue.

Patrice Moulin propose de réunir la commission des bâtiments pour les travaux de la salle des fêtes : le 13 avril à 18h.

Prochaine réunion : Jeudi 20 mai 2021 à 18h

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à 20h15.